

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 29 mars 2018

## COMMUNE DE BRUÈRE-ALLICHAMPS

### ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES SCRUTIN DES 22 ET 29 AVRIL 2018 DÉPÔT DES CANDIDATURES ET CONVOCATIONS DES ÉLECTEURS

À la suite du décès d'un conseiller municipal et de la démission de quatre conseillers municipaux dans la commune de Bruère-Allichamps, des élections municipales partielles seront organisées le 22 avril 2018 et, si nécessaire en cas de second tour, le 29 avril 2018, en vue de compléter l'assemblée communale.

Les déclarations de candidatures devront être déposées à la sous-préfecture de Saint- Amand-Montrond (12 rue de Juranville – 18200 Saint-Amand-Montrond) :

- le mercredi 4 avril 2018, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- le jeudi 5 avril 2018, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

Les formulaires de déclaration de candidature ainsi que les divers imprimés à joindre aux déclarations de candidature sont téléchargeables sur les sites suivants :

- <http://www.cher.gouv.fr> – Politiques publiques – Citoyenneté et élections
- <http://www.interieur.gouv.fr/>

La Préfète du Cher,  
Pour la Préfète et par délégation,  
Le Sous-Préfet de Saint-Amand-Montrond

Laurent MAISONNEUVE

#### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher